

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

L'adjudication aura lieu le mardi 10 février 2026 à 14h00

Au Tribunal Judiciaire de BOBIGNY (93) Immeuble EUROPEEN
1 Promenade Jean Rostand – 7^{ème} étage – Salle G

EN UN LOT

Dans un ensemble immobilier sis à **LE BLANC-MESNIL (93)**

208 – 210 avenue du 8 Mai 1945

Cadastré section AB n° 205, lieudit « 208-210 avenue du 8 mai 1945 » pour 01ha 87a 24ca

LOT N° 237 : APPARTEMENT de 60,20 m² au 3^{ème} étage, dans le bâtiment

L comprenant : entrée, trois chambres, cuisine, séjour avec balcon, dégagement/ WC, salle de bains.

LOT N° 267 : CAVE, au sous-sol, dans le bâtiment L.

Les lieux sont occupés.

Cette vente a lieu à la requête du **SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES** Résidence **LES CARAVELLES 210 Avenue du 8 mai 1945 93150 LE BLANC MESNIL** représenté par son Syndic, la société le cabinet NG IMMOBILIER, SARL au capital de 10.000 €, RCS PARIS 522 086 594, dont le siège social est 13 rue de Sévigné 75004 PARIS, pris en la personne de ses représentants légaux domiciliés audit siège en cette qualité, ayant pour avocat Maître Valérie GARCON, Avocat au Barreau de la Seine Saint Denis.

MISE À PRIX : 28.000 € (VINGT HUIT MILLE EUROS)

Les enchères ne peuvent être reçues que par ministère d'avocat postulant près le Tribunal Judiciaire de BOBIGNY.

CONSIGNATION : 3.000 € à l'ordre du Bâtonnier Séquestre

Fait et rédigé à ROSNY SOUS BOIS, le 15 décembre 2025, par l'avocat poursuivant, Signé Maître Valérie GARCON

S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

▶ À Maître **Valérie GARCON**, Avocat au Barreau de la Seine Saint Denis, 21 avenue du Général de Gaulle - 93110 ROSNY SOUS BOIS, **TEL. 01.48.54.90.87**, dépositaire d'une copie du cahier des conditions de vente

▶ Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BOBIGNY, où le cahier des conditions de vente est déposé (N° RG 25/00591)

▶ Sur INTERNET : www.licitor.com – www.avoventes.fr

Sur les lieux pour visiter le **mardi 3 février 2026 de 14h00 à 15h00**